Action Forêt

des Laurentides et de l'Outaouais

BULLETIN D'INFORMATION
publié par l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais

VOLUME 17 - NUMÉRO 3
HIVER 2022

AMÉNAGEMENT FORESTIER ET RÈGLEMENTS SUR L'ABATTAGE DU BOIS

BILAN DE LA SORTIE FORESTIÈRE AVEC DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

p. 8-9

EN NATURE ET EN ESPÈCES : AMPHIBIENS ET REPTILES EN PÉRIL !

p. 13

AIDEZ VOTRE FORÊT À ÊTRE PLUS RÉSILIENTE FACE À CERTAINES PERTURBATIONS NATURELLES ?

p. 14

Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526

UNI-SELECT

Pièces d'auto Léon Grenier

Une équipe dynamique qui travaille pour vous !

DÉCOUVREZ LA GAMME COMPLÈTE DE LUBRIFIANTS TOTAL, PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ RECONNUS MONDIALEMENT ET DISPONIBLE CHEZ PIÈCES D'AUTO LÉON GRENIER !

- Un service professionnel
- Des employés qualifiés
- Des produits de qualité
- Un vaste choix en magasin

Centre de réparation Léon

Dépositaire TigerCat

Tigercat

ROTOBEC

WAJAX POWER SYSTEMS

www.piecesdautoleongrenier.com
Mont-Laurier • 819 623-3740

www.centredereparationleon.com
Mont-Laurier • 819 623-7377

Énergisons vos performances.
Chaque jour

TOTAL LUBRIFIANTS

Action Forêt

des Laurentides et de l'Outaouais

Collaborateurs
Simon Forget Allaire
Richard Mayer
Murielle Yockell
Marc-André Rhéaume, Ingénieur forestier
Gaétan Lefebvre
Jean-François Modérie, Table Forêt Laurentides
Pierre-Étienne Drolet, Cobali
Fédération des producteurs forestiers du Québec
Les Transporteurs du bois privé du Nord inc.

Coordination de la production
Alexandra Vézina 819 660-9220 - info@punchcommunication.ca
Infographie
Danaé Couët et Simon Bonneau, Imprimerie l'Artographe inc.
Impression
Imprimerie l'Artographe inc., Mont-Laurier, QC J9L 1R9
Parution
Trois fois l'an (printemps / automne / hiver)
Distribution
Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526
Tirage
5 150 copies

ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS LAURENTIDES-OUTAOUAIS
725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8
Courriel : info@apflo.ca @allianceproprietairesforestiers
Téléphone : 819 623.2228 • 1 866 623.2228
Télécopieur : 819 623.3430 Site Internet : apflo.ca

Permis de livraison
Maxime Desjardins - poste 1

Comptabilité
Lyne Guénette - poste 5

Agent de mobilisation
Richard Mayer - 819 440-5507

Directeur général
Simon Forget Allaire

Communication
Alexandra Vézina
Punch Communication - 819 660-9220
info@punchcommunication.ca

Conseil d'administration
Jacques Gévry, président
François Patry, 2e vice-président
Dominique Gauthier, administrateur
François Cartier, administrateur
Guy Sabourin, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

DANS CE NUMÉRO...

4-5 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
MÈRE NATURE VS L'INFLATION
Par Simon Forget Allaire, directeur général de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais

6 **ACTUALITÉS FORESTIÈRES**
INTRODUCTION DE LA PRIME DE CARBURANT AU PRODUCTEUR ET AUX TRANSPORTEURS CHEZ LES BOIS LAURENTIENS SCIERIE GAUDREAULT
VISITES FORESTIÈRES AUTOMNALES
MISE À JOUR DU SITE WEB DE L'APFLO

7 FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC
LA SAISON DES PROMESSES

8-9 AMÉNAGEMENT FORESTIER ET RÈGLEMENTS SUR L'ABATTAGE DU BOIS
BILAN DE LA SORTIE FORESTIÈRE AVEC DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

10-11 **LES ENJEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN FORÊT PRIVÉE**

12 **QU'EST-CE QU'UN CONSEILLER FORESTIER ACCRÉDITÉ PEUT FAIRE POUR VOUS ?**

13 **EN NATURE ET EN ESPÈCES : AMPHIBIENS ET REPTILES EN PÉRIL !**

14 **COMMENT AIDER VOTRE FORÊT À ÊTRE PLUS RÉSILIENTE FACE À CERTAINES PERTURBATIONS NATURELLES ?**

16 à 26 **RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2022-2023**

27 **LISTE DES TRANSPORTEURS**

Simon Forget Allaire
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS LAURENTIDES-OUTAOUAIS

MÈRE NATURE VS L'INFLATION

Début novembre, au moment d'écrire cette chronique, on a dépassé les trois quarts de l'année et ce qui s'annonçait comme une année de mise en marché ralentie en raison de l'inflation qui a rattrapé les producteurs forestiers, a changé de cap. En effet, on constatait dans les discussions avec les propriétaires que les coûts de production du producteur forestier avaient largement augmentés. Les volumes expédiés vers nos clients étaient donc en baisse jusqu'à ce que mère nature équilibre le jeu avec les épisodes de grands vents. Avec l'été qui s'est achevé, on est en mesure de vous brosser un portrait de ce qui a été mis en marché. Le premier graphique vous donne le portrait de la distribution des essences mises en marché durant la période estivale. Un total de 84 % du bois qui a été mis en marché est principalement constitué de pin, de tremble et de sapin.

JUILLET À SEPTEMBRE ESSENCES MISES EN MARCHÉ

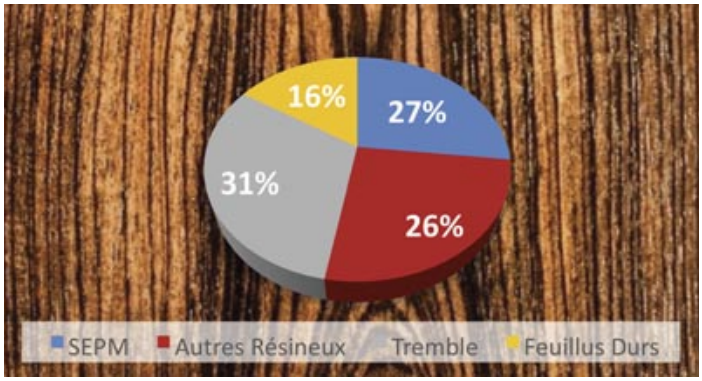

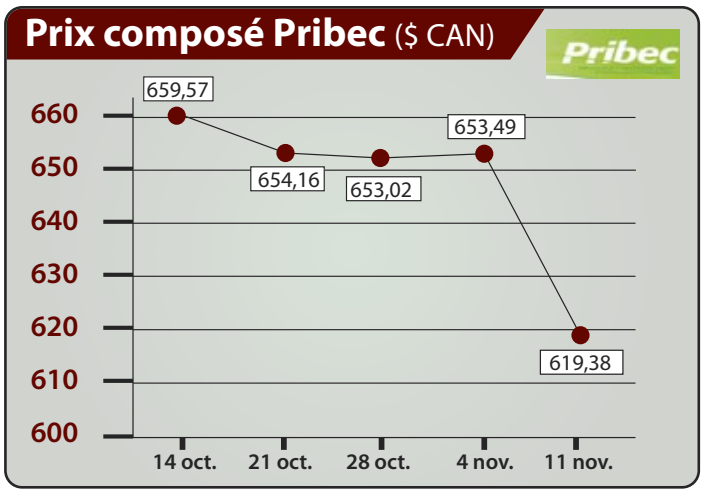

Le graphique qui suit présente le volume mis en marché entre juillet et septembre comparativement à la moyenne des cinq années précédentes. Il est possible de constater une augmentation de 20 % du volume de bois livré par rapport à la moyenne des cinq années précédentes et du double par rapport à 2021. Les volumes livrés cet été étaient semblables à la période la plus productive de l'année, c'est-à-dire l'hiver.

VOLUMES EXPÉDIÉS VS MOYENNE 2017-2021

Visiblement, notre mise en marché collective cette année aura été le reflet des aléas de Mère Nature. C'est un évènement fortuit auquel on n'a pas de contrôle qui a permis d'atteindre cette vitesse de croisière. En vérité, c'est l'arbre qui cache la forêt. Voir de tels résultats laisserait présager un regain de l'activité économique en forêt privée, ainsi qu'une mobilisation pour l'aménagement forestier. Le bois versé est plus difficile à récolter. Le propriétaire qui engage un entrepreneur pour l'aider à récolter le bois doit en tenir compte et accepter de recevoir moins de revenus pour la valeur de son patrimoine forestier.

Dans ces situations, on espère pouvoir être soutenus par nos autorités pour épauler nos propriétaires. C'est un peu triste de constater le peu d'indications, jusqu'à présent, de notre gouvernement sur les prochaines étapes pour aider nos propriétaires. C'est un peu plus flagrant quand on met cela en perspective avec l'aide offerte par d'autres provinces, comme la Nouvelle-Écosse l'a fait à ses propriétaires forestiers après le passage de Fiona (3,45 millions de dollars en aide financière pour le ramassage et le nettoyage). On n'a peut-être pas eu d'ouragan de la même ampleur, mais si vous passez par St-Adolphe-d'Howard, la tornade a quand même laissé derrière elle un sacré beau gâchis.

Comme je l'indiquais en début de chronique, nos producteurs forestiers sont beaucoup plus affectés par l'inflation que le québécois moyen. Comparativement à l'inflation normale, les

coûts forestiers sont plus étroitement liés aux prix des pièces, aux carburants et aux graisses. On est confronté à l'inévitable réalité que si le coût des opérations augmente plus vite que le prix reçu par le propriétaire, les revenus disponibles pour le propriétaire forestier vont continuer de baisser tout en effritant son désir d'aménager sa forêt. Nos entrepreneurs auront plus de difficultés à trouver des clients et moins de bois à proximité sera mis en marché. On ne se mettra alors qu'à courir après les chablis.

À l'approche d'un ralentissement économique, souhaitons que nos clients n'oublient pas leurs producteurs, ceux qui amènent la matière première à leurs usines. La pérennité de la chaîne d'approvisionnement dans une économie circulaire comme la foresterie passe par l'assurance que toutes les parties prenantes soient capables de s'émanciper. Pas seulement survivre, mais avoir un espoir de profit pour pouvoir croître aussi.

Le faible inventaire des nouvelles maisons construites en Amérique du Nord laisse penser que l'imminente récession ne sera pas causée par la construction immobilière comme ça avait été le cas en 2008. La montée fulgurante des taux d'intérêt pour mater l'inflation cause un tort à la construction domiciliaire certes. Toutefois, lorsque l'inflation sera maitrisée, les taux redescendront et stimuleront à nouveau la construction de nouvelles maisons.

En terminant, avec 2023 qui approche et qui amènera son lot de défis dans le secteur de la forêt privée, je vous souhaite, chers producteurs et productrices, une excellente année.

Action Forêt
des Laurentides et de l'Outaouais

DES ESPACES PUBLICITAIRES SONT DISPONIBLES POUR VOTRE ENTREPRISE.

Le prix de l'espace réservé varie selon les différents formats.

Informations : Alexandra Vézina - Punch Communication
819 660-9220 | info@punchcommunication.ca

PROCHAIN NUMÉRO : PRINTEMPS 2023

LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES AGRO-FORESTIÈRES DE LABELLE (SERAF)

Benoît Durocher, ing.f.
318, chemin du Golf
Lac-des-Écorces (Québec) J0W 1H0
Tél. : 819 623-3348
courriel : info@seraf.ca
Site web : **www.seraf.ca**

La SERAF est un regroupement de propriétaires de forêt privée reconnu par le Gouvernement du Québec, impliquée dans l'aménagement des forêts privées des Laurentides depuis plus de 30 ans.

LE REGROUPEMENT OFFRE DES SERVICES COMPLETS ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHAQUE PROPRIÉTAIRE DE FORÊT PRIVÉE :

- *Planification de projets divers*
- *Confection de plans d'aménagement forestier et multi-ressources*
- *Support technique et exécution des travaux de reboisement, pré-commerciaux, de récolte, de voirie, etc.*
- *Confection de prescriptions et rapports*
- *Recherche d'aide financière au niveau des divers programmes disponibles*
- *Aménagement et évaluation du potentiel de votre érablière pour projet acéricole*

PERMIS DE LIVRAISON

Pour effectuer des voyages de bois dans les usines desservies par notre plan conjoint, il est obligatoire de détenir un permis de livraison. Il s'agit d'un document essentiel à avoir en main avant d'effectuer votre livraison, et qui est également nécessaire à l'Alliance afin de pouvoir traiter les paiements aux producteurs.

Il est obligatoire de contacter Maxime Desjardins au bureau de l'Alliance pour obtenir votre permis. Vous pouvez également compléter votre demande en ligne au **www.apflo.ca** et Maxime vous fera parvenir votre permis dans les plus brefs délais.

Nous vous suggérons de faire votre demande quelques jours à l'avance afin de vous assurer de recevoir votre permis de livraison à temps.

Sachez que pour faire une telle demande, votre lot doit d'abord être enregistré auprès de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais.

INFORMATIONS ET DEMANDES DE PERMIS

MAXIME DESJARDINS • 819 623-2228 poste 1
Maxime.Desjardins@apflo.ca
apflo.ca/demande-permis-de-livraison

INTRODUCTION DE LA PRIME DE CARBURANT AU PRODUCTEUR ET AUX TRANSPORTEURS CHEZ LES BOIS LAURENTIENS SCIERIE GAUDREAULT

LES BOIS LAURENTIENS, SCIERIE GAUDREAULT de Rivière-Rouge, et l'Alliance se sont entendus pour instaurer un système de compensation de la surcharge de carburant du transporteur et du producteur forestier. De ce fait, vous n'avez qu'à payer les frais de transport (péréquation pour le nord, frais de transport forêt-usine pour le sud). Le montant de surcharge carburant au transporteur est dorénavant payé par Les Bois Laurentiens. L'entente est en vigueur depuis septembre 2022.

Pour l'ajustement de carburant au producteur forestier, vous recevrez en plus du prix offert pour le billot, un montant de compensation du carburant suivant la fluctuation du diesel qui permettra de limiter vos dépenses en carburant. C'est un montant qui s'applique, peu importe l'essence ou le grade.

Les Bois Laurentiens ont présentement un urgent besoin de billots de tremble et de tilleul. N'hésitez pas à contacter Yves Paquette, acheteur, pour plus d'informations sur leurs besoins.

VISITES FORESTIÈRES AUTOMNALES

L'Alliance des propriétaires forestiers, en collaboration avec des ingénieurs forestiers des Laurentides, a organisé deux visites forestières durant le mois d'octobre. C'est environ 25 propriétaires forestiers intéressés à en connaître plus sur l'aménagement forestier qui se sont réunis en forêt.

C'est d'abord, le 1er octobre, à proximité de Rivière-Rouge dans la MRC d'Antoine-Labelle, que la première visite forestière a eu lieu. La visite était présentée par Services forestiers Charles Gélinas. Fait intéressant à noter, le lot a déjà appartenu à notre agent de mobilisation, Richard Mayer. Celui-ci a expliqué aux intéressés qu'il avait pu faire deux rotations durant la période où il était propriétaire forestier de ce lot. Le nouveau propriétaire en était quant à lui à sa troisième rotation. À chaque 15 à 20 ans, il est recommandé de retourner aménager et si on jardine bien notre forêt, les coupes deviennent plus payantes, la proportion de sciage feuillu étant en augmentation.

Le 22 octobre, c'est au domaine Touski de Val-des-Lacs, dans la MRC des Laurentides, que les propriétaires forestiers du coin ont pu visiter une forêt aménagée dans un objectif de ski hors-piste. La visite était organisée avec Pablo Torreblanca Alarie, ingénieur forestier de Services forestiers des Sommets, qui avait préparé la première phase du site. Les nombreux visiteurs ont pu échanger sur différents sujets forestiers et recevoir des réponses des spécialistes forestiers sur place.

GARDEZ L'ŒIL OUVERT POUR LES PROCHAINES VISITES, QUI SERONT PROBABLEMENT DE RETOUR L'HIVER PROCHAIN.

LE SITE WEB DE L'APFLO A ÉTÉ MIS À JOUR cet automne, avec l'introduction d'un tout nouvel outil pour comparer le prix du bois offert par nos différents clients en fonction de votre distance de l'usine. Pour se faire, rendez-vous sur le site de l'APFLO (www.apflo.ca) à la section *Liste de prix des usines*. Vous n'avez qu'à inscrire le type d'essence que vous souhaitez mettre en marché et la municipalité où se situe votre lot, et le calculateur vous présentera le taux moyen de transport selon le type de camion nécessaire pour venir prendre votre bois ainsi qu'un estimé du montant de surcharge de carburant qui sera à payer (lorsque ce montant doit être acquitté par le producteur).

Il est important de noter que l'ajustement de carburant du transport est un élément susceptible de changer hebdomadairement selon la fluctuation du carburant. Cet outil permettra de simplifier la comparaison entre les différents prix des billots en fonction du coût de transport de votre forêt à leurs usines.

Cette mise à jour du site web a été rendue possible grâce au programme du PADF.

LA SAISON DES PROMESSES

GAÉTAN BOUDREAULT
PRODUCTEUR FORESTIER ET PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
FORESTIERS DU QUÉBEC

Éditorial paru dans
la revue *Forêts de chez nous*,
édition de novembre 2022

À peine reposés de nos vacances estivales qu'une campagne électorale était déclenchée. Comme vous tous, nous avons bénéficié de peu de temps pour convaincre les différents partis et leur chef respectif de soutenir les 134 000 propriétaires et producteurs forestiers.

En effet, la campagne électorale s'achevait alors que les feuilles des arbres venaient à peine de se colorer. Je tiens évidemment à féliciter tous les candidats élus.

À l'aube des premières neiges, une nouvelle ministre des Ressources naturelles et des Forêts a pris place. Mme Maïté Blanchette-Vézina devra rapidement jongler avec des enjeux multiples et départager les plus pressants : caribou forestier, approvisionnement des usines, intendance des forêts publiques, tordeuse, séquestration du carbone forestier, intérêts autochtones et j'en passe. Qu'en sera-t-il des producteurs et de leurs boisés ?

La tentation sera forte d'abandonner certaines promesses devant la complexité de certains dossiers ou le manque de ressources pour y arriver. Rassurez-vous, Madame la Ministre, nos attentes sont simples, légitimes et, espérons-le, mutuellement bénéfiques.

Lors de la campagne, les producteurs vous ont rappelé la nécessité d'accroître les mesures de soutien à la sylviculture afin de produire davantage de bois de qualité. Ces sommes permettront à plus de propriétaires forestiers de mettre en valeur leur patrimoine forestier et de juguler la diminution des services offerts aux producteurs dans un contexte inflationniste. En prime, l'industrie forestière pourra compter sur des approvisionnements sûrs pour moderniser ses installations et consolider les emplois du secteur.

En parallèle, ils vous ont demandé de sécuriser l'accès au marché pour le bois que nous récoltons afin de nous garantir un avenir prévisible et suffisamment lucratif pour nous permettre d'investir dans notre secteur de production. Un meilleur arrimage entre les allocations de bois des forêts publiques et les allocations des forêts privées permettrait d'atteindre cet objectif. Votre vigilance sera de mise alors qu'une récession pointe son nez et que l'insatisfaction quant à la concurrence de la forêt publique gagne du terrain.

Finalement, il faudra nous accompagner dans l'adoption de meilleures pratiques environnementales en forêt privée, car les producteurs ne peuvent assumer seuls les efforts nécessaires afin de rassurer le milieu municipal, la société civile et les groupes environnementaux quant à la gestion de nos boisés.

Nous ne sommes pas dupes ; ces demandes de longue date ne pourront être résolues avant la fin de l'hiver. Peut-être pourrions-nous espérer une hausse des budgets d'aménagement au printemps suivant, avant que les activités sylvicoles démarrent en trombe ?

J'espère sincèrement que nous pourrons vous rencontrer très prochainement pour vous féliciter en personne et discuter de nos enjeux respectifs. Souhaitons également qu'à ce moment, vous et vos conseillers politiques serez soucieux de bien vouloir comprendre la réalité des producteurs forestiers. Dans tous les cas, Madame la Ministre, vous bénéficierez de plusieurs saisons au cours de ce mandat pour nous surprendre agréablement ou m'entendre vous le rappeler sans cesse.

La plus grande force conseil à croire en vos projets et à la réussite de votre entreprise.

Desjardins Entreprises–Laval-Laurentides
866 430-8430

Desjardins Entreprises–Outaouais
877 441-1400

desjardins.com/entreprises

Desjardins
Entreprises

Cinq ans après les travaux sylvicoles, il ne reste presque plus de traces des coupes progressives de 37 % effectuées sur ce site.

AMÉNAGEMENT FORESTIER ET RÈGLEMENTS SUR L'ABATTAGE DU BOIS

BILAN DE LA SORTIE FORESTIÈRE AVEC DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

Le 26 octobre dernier, les principaux intervenants de la forêt privée des Laurentides ont invité les représentants municipaux à une sortie bien spéciale. Leur but : les sensibiliser sur les avantages à pratiquer l'aménagement forestier et discuter de l'importance de leur rôle au niveau de la réglementation d'abattage du bois qui, à certains endroits, vient limiter le potentiel de leurs forêts.

Murielle Yockell
JOURNALISTE

Des représentants provenant d'une dizaine de municipalités et de la MRC d'Antoine-Labelle ont participé à cet événement organisé par une panoplie d'experts issus de l'Alliance des propriétaires de forêts privées des Laurentides et de l'Outaouais (APFLO), de Table Forêt Laurentides, de l'Agence de mise en valeur des forêts des Laurentides et de deux ingénieurs forestiers.

À l'ordre du jour : visite à Saint-Adolphe-d'Howard (un des sites durement frappés par une tornade en juillet dernier) ; détour par le rang des Vents (affecté par le passage d'un derecho survenu en mai dernier) ; comparer le résultat des perturbations naturelles avec des aménagements forestiers et de montrer l'impact sur la forêt. La journée s'est conclue par une visite guidée de l'usine du Groupe Crête située à Mont-Blanc (Saint-Faustin-Lac-Carré) dans les Laurentides.

Les terres en friche face aux changements climatiques

Jusqu'au milieu du siècle dernier, les terres des Laurentides étaient vouées à l'agriculture. Laissées en friche, elles se sont tranquillement régénérées avec des essences de premières venues, donc moins longétives, telles que le peuplier, le bouleau et le sapin (50-60 ans).

Cela fait en sorte que 70 ans plus tard, arrive une tempête de vent et c'est l'hécatombe. Les sites d'arbres tombés sous l'effet de vents violents survenus au printemps et à l'été dernier dans la région des Laurentides, étaient principalement composés de ces essences. « Avec les changements climatiques, la fréquence des perturbations raccourcit, a constaté Simon Forget-Allaire, ingénieur forestier et directeur général de l'APFLO. Heureusement, les forestiers se sont affairés à récolter les arbres tombés sous l'effet du chablis dont faisaient également partie plusieurs plantations de pins rouges. Cette récolte de bois, mis en valeur localement pour bâtir les maisons de demain, a également réduit l'impact des gaz à effet de serre (GES) en emprisonnant dans des produits forestiers le carbone accumulé dans les troncs d'arbre. »

Peut-on contrer les impacts de Dame Nature ?

Pour prévenir ou atténuer les impacts causés par certains types de chablis ou de derecho, la foresterie peut jouer un rôle intéressant. Une forêt saine et vigoureuse, aménagée par des interventions périodiques aux 10, 15 et 20 ans selon son type d'écosystème, réduira sa vulnérabilité face aux grands vents. « Mais peu importe le type de forêt, même un aménagement forestier pratiqué en bonne et due forme n'aurait pas pu éviter les dégâts face à une tornade, convient David Armstrong, ingénieur forestier pour la coopérative de propriétaires de boisés Terra-Bois. Toutefois, la tornade ayant passé dans une région habitée, les dégâts auraient pu être amoindris en prélevant les arbres les plus vulnérables autour des chalets et des infrastructures publiques. Comme l'expliquait Simon précédemment, les essences composant cette forêt étaient déjà plus susceptibles d'être affectées par les grands vents. »

Dans le cas de la tornade, les arbres qui jonchent les lieux de façon pêle-mêle rendent les opérations forestières très difficiles, voire même périlleuses. Le bois qui ne touche pas le sol mettra, pour sa part, plusieurs années à se décomposer. Dans ce chaos, la future génération d'arbres aura tendance à croître avec des courbes en se faufilant à travers les débris ; ce qui la rendra plus vulnérable, tout en étant moins attrayant économiquement.

En absence de ressources, la municipalité n'aurait d'autre choix que de laisser faire la nature. Sinon, un budget d'urgence octroyé par le gouvernement pourrait servir à libérer les superficies des débris forestiers laissés au sol. Cette intervention viserait à ramasser les détritus afin d'éviter un délai dans l'établissement de la régénération, ceci pour permettre à la future génération d'arbres de recoloniser plus rapidement le sol. On pourrait même avantager les essences longévives par des traitements sylvicoles appropriés.

À partir de ce que la forêt a à offrir, les ingénieurs forestiers s'assurent que les essences à privilégier soient mises en valeur de façon la plus optimale possible et qu'il y ait toujours une régénération en cours pour garantir la pérennité de la forêt.

Près de 150 semenciers à l'hectare ont été conservés afin de pouvoir régénérer les parcelles de terre dans les essences voulues.

Un règlement d'abattage de bois plus souple

La réglementation concernant l'abattage de bois dans la grande région des Laurentides varie d'une municipalité à l'autre, allant de légère à très restrictive. Or, l'aménagement forestier joue un rôle important dans l'épanouissement d'une forêt. Il est d'autant plus important, car l'aménagement s'adapte selon le type de milieu et la saison la plus propice pour mener les travaux, en préconisant par exemple la récolte l'hiver pour limiter l'impact sur les milieux humides.

Pour accroître le potentiel d'une forêt et faciliter le travail des intervenants responsables de l'émission des permis d'abattage d'arbres, les intervenants en foresterie encouragent les municipalités à se regrouper avec leur MRC. Ensemble, ils pourront élaborer un règlement qui sera commun pour tous. Au niveau de la MRC, il sera possible de mettre en place un forestier de formation pour délivrer les permis et faire appliquer la réglementation à la grandeur de son territoire.

Dominique Gauthier, producteur forestier, a pu récolter le bois terrassé par le passage d'un petit chablis sur sa terre.

Guide d'aide à la rédaction d'abattage d'arbres

La conciliation des différents usages du territoire forestier a entraîné la complexification des règlements balisant les activités de récolte de bois réalisées en forêt privée en vertu des pouvoirs conférés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Cette réglementation est principalement adoptée par les MRC et les municipalités.

Le Guide d'aide à la rédaction d'abattage d'arbres (remis aux participants de la sortie forestière) fournit des informations techniques au personnel des MRC et des municipalités, ce qui les aidera à rédiger ou à réviser leurs règlements sur l'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier (source : mffp.gouv.qc.ca).

Pour en savoir plus sur l'aménagement forestier, consultez le site www.apflo.ca.

Photo de la page couverture : Un des sites frappés par la tornade le 23 juillet dernier à Saint-Adolphe-d'Howard.

Cette forêt a été aménagée à petite échelle et de façon artisanale par Dominique Gauthier et son père.

Crédit photo : Dave Hoefler, Unsplash

LES ENJEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN FORÊT PRIVÉE

Collaboration : Marc-André Rhéaume, Ingénieur forestier
SOURCE : Fédération des producteurs forestiers du Québec

Les 134 000 propriétaires forestiers du Québec risquent d'être aux premières loges pour constater les conséquences des changements climatiques. C'est le constat qui ressort du rapport Le Canada dans un climat en changement (Chapitre 2 Québec, rédigé par Ouranos) du gouvernement fédéral ainsi que le projet de stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). L'évolution du climat causera des impacts aux écosystèmes au-delà de leur capacité d'adaptation, conduira à des modifications de la biodiversité, affectera la façon d'assurer une saine gestion du territoire forestier et augmentera les risques en santé et sécurité pour les travailleurs du secteur forestier. Les propriétaires forestiers constateront un peu plus chaque année l'ampleur et la diversité de ces conséquences sur leurs boisés. En parallèle, les forêts privées constitueront pour l'ensemble des Québécois une vitrine de l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes forestiers en raison de leur localisation à proximité des milieux de vie des citoyens.

Les séquelles de ces perturbations climatiques sur les forêts privées seront amplifiées par de nombreux facteurs de stress. La fragmentation des habitats entravera la migration de certaines espèces vers le nord pour conserver un habitat propice à leur développement alors que l'anthropisation des écosystèmes forestiers diminue déjà la taille des niches écologiques. La proximité entre les milieux habités et la forêt privée favorise l'introduction d'espèces exotiques envahissantes qui concurrencent la biodiversité locale. Pensons à titre d'exemple à l'agrile du frêne, au nerprun bourdaine et à la renouée du Japon, qui sont fermement associés au territoire privé. Le réchauffement plus rapide du climat peut permettre des gains en matière de croissance qui pourraient être limités par une hausse des températures au-delà du seuil de tolérance de plusieurs espèces telles que l'épinette noire et le sapin baumier. « En effet, de 5 à 21 % de l'habitat actuel des principales essences forestières du Québec (épinette noire, sapin baumier, bouleaux blanc et jaune, et érable à sucre), qui ensemble représentent 72 % du volume total d'arbres marchands, pourrait devenir défavorable à leur présence d'ici la fin du 21e siècle (Périé et de Blois, 2016).[1] » Dans les forêts feuillues et mélangées qui caractérisent une majorité des boisés privés, plusieurs essences forestières s'avèrent mésadaptées à ces changements puisqu'elles se situent déjà près de la limite sud de leur aire de distribution.[2]

QUELQUES CONSTATS FORESTIERS SUR L'ÉVOLUTION POTENTIELLE DU CLIMAT D'ICI 2050

TEMPÉRATURE	• Augmentation de la température moyenne de 3,5 °C supplémentaires aux 1° à 3° que nous connaissons déjà présentement au Québec depuis les années 1950. • Diminution de la période de gel de 20 et 34 jours pour les régions du sud et du golfe du Saint-Laurent, et diminution du couvert de neige. • Augmentation de la saison de croissance de 20 jours sur l'ensemble du territoire.
ÉCOSYSTÈMES	• Déplacement des niches écologiques vers le nord à une vitesse estimée de 4,5 km par année, entraînant des changements importants dans la composition et le fonctionnement des écosystèmes. • De 5 à 21 % de l'habitat actuel des principales essences commerciales pourrait leur devenir défavorable d'ici la fin du 21e siècle. • Augmentation importante du risque d'invasion des espèces exotiques envahissantes.
GESTION FORESTIÈRE ET SÉCURITÉ	• Augmentation du risque de transmission de maladie par les animaux et les insectes (ex. : virus du Nil ou maladie de Lyme). Impact pour les propriétaires, villégiateurs et les travailleurs forestiers. • Diminution de la période de récolte hivernale afin de protéger les sols. • Augmentation des périodes de chaleur et d'intempéries subies par les travailleurs forestiers.

SOURCE DU TABLEAU : Alberti-Dufort, A., Bourduas Crouhen, V., Demers-Bouffard, D., Hennigs, R., Legault, S., Cunningham, J., Larrivée, C. et Ouranos. (2022). Québec ; Chapitre 2 dans Le Canada dans un climat en changement : Le rapport sur les Perspectives régionales, (éd.) F.J. Warren, N. Lulham, D.L. Dupuis et D.S. Lemmen ; gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario).

RÉFÉRENCES
1. Alberti-Dufort, A., Bourduas Crouhen, V., Demers-Bouard, D., Hennigs, R., Legault, S., Cunningham, J., Larrivée, C. et Ouranos (2022). Chapitre 2 ; Québec, Rapport sur les perspectives régionales, 127 p.
2. MFFP (2022), Projet-Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques, 41 p.

UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION DE LA GESTION ET DE L'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES INCLUSIVE AU CONTEXTE DE LA FORÊT PRIVÉE.

Il devient alors de plus en plus urgent d'élaborer des mesures d'adaptation qui permettront de soutenir la vitalité et la productivité des boisés privés. C'est notamment ce que tente de faire le MFFP qui, par l'adoption d'une stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques, souhaite mettre de l'avant une approche concertée permettant d'interpeller l'ensemble des acteurs concernés. Or, cette stratégie devra être modulée pour prendre en compte les contextes différents entre la forêt publique qui couvre de grands espaces plus homogènes en termes d'écosystèmes forestiers et la forêt privée morcelée, fragmentée et recelant une biodiversité beaucoup plus grande. La FPFQ s'est évidemment montrée favorable à l'adoption d'une telle stratégie lors des consultations et a soumis au MFFP quelques recommandations afin de la bonifier et mieux l'adapter au contexte de la forêt privée.

Améliorer la lutte contre l'introduction et le contrôle des espèces exotiques envahissantes

L'action gouvernementale ne pourra pas à elle seule sure pour lutter efficacement contre les espèces exotiques envahissantes. Le gouvernement devra déployer une stratégie de communication et de mobilisation communautaire misant sur les réseaux existants des différentes organisations de propriétaires forestiers. Il faudra aussi mieux outiller techniquement et financièrement les intervenants qui désirent contrôler ou éradiquer ces espèces nuisibles.

Diversifier les sources de financement des mesures de soutien à la mise en valeur des forêts privées

L'accroissement des perturbations naturelles et la nécessité d'adapter les forêts au climat du futur augmenteront sensiblement les besoins en travaux sylvicoles (coupe de récupération ou d'assainissement, remise en production ou regarni permettant l'enrichissement d'essences forestières). Le gouvernement devra trouver le moyen de bonifier les investissements en sylviculture des forêts privées, ou à tout le moins qu'il facilite la mise en œuvre d'opportunités de financement externe. Par exemple, il pourrait développer et rendre disponibles aux acteurs de la forêt privée des outils simples et efficaces de mesurage du carbone forestier séquestré par les peuplements forestiers. Une telle initiative permettrait d'accélérer le déploiement de la vente de crédit de carbone forestier en forêt privée tout en réduisant la pression sur les programmes d'aide à la sylviculture.

La multiplication des perturbations naturelles à grande échelle pourrait provoquer une hausse sporadique des volumes de bois à récupérer, autant en forêt publique qu'en forêt privée.

Optimiser les plans d'aménagement spéciaux de récolte en forêt publique an de minimiser les impacts pour les producteurs forestiers

La multiplication des perturbations naturelles à grande échelle pourrait provoquer une hausse sporadique des volumes de bois à récupérer, autant en forêt publique qu'en forêt privée. Ces variations dans l'offre de bois peuvent provoquer un déséquilibre hypothéquant potentiellement les conditions de mise en marché des producteurs. La coordination des actions de récupération du bois des forêts publiques et privées sera primordiale an d'assurer un écoulement efficace des volumes récoltés. Il faudra notamment optimiser l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement spéciaux de récolte en forêt publique an de minimiser les impacts sur les marchés pour le bois de la forêt privée, et ce, conformément aux orientations ayant guidé l'adoption du principe de la résidualité.

Élaborer un plan de prévention et d'intervention lors de catastrophes naturelles en forêt privée

La susceptibilité des peuplements forestiers aux diverses perturbations naturelles peut être diminuée par la réalisation de traitements sylvicoles préventifs. Le MFFP détient un levier pour atténuer les impacts causés par ces perturbations grâce aux mesures et aux programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées ainsi qu'au réseau de conseillers forestiers œuvrant à travers le Québec. En revanche, lorsqu'une catastrophe naturelle survient dans une région donnée, il y aurait lieu pour les intervenants de cette région de pouvoir accéder à des fonds supplémentaires an de procéder hâtivement aux travaux de récupération du bois et de remise en production.

Accorder de la souplesse aux interventions des producteurs forestiers

L'aménagement forestier constituera un moyen privilégié à notre disposition afin d'accélérer l'adaptation des écosystèmes forestiers. Malheureusement, la multiplication des réglementations limite, et parfois interdit, l'aménagement des forêts privées. Au-delà de ces réglementations qui se superposent l'une à l'autre, la délégation de certains aspects réglementaires aux municipalités complexifie la réalisation d'interventions forestières dans un contexte d'adaptation de l'écosystème forestier aux changements climatiques. Pour ce faire, il faut prévoir l'adoption d'une réglementation sur l'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier permettant l'application d'une gestion forestière adaptée aux changements climatiques.

Les lecteurs désireux de mieux connaître les propositions de la FPFQ sont invités à consulter le mémoire *Mobiliser les propriétaires forestiers pour faire face aux changements climatiques*.

QU'EST-CE QU'UN CONSEILLER FORESTIER ACCRÉDITÉ PEUT FAIRE POUR VOUS ?

Vous faites l'acquisition d'une forêt privée ou prévoyez aménager certaines parties de votre lot, une consultation avec un conseiller forestier accrédité devient un indispensable.

On fait tout d'abord appel à un conseiller pour connaître la composition de sa forêt et, ultimement, pour réaliser ou superviser les travaux d'aménagement qu'on souhaite y faire.

Aussi, le conseiller forestier détient l'expertise pour dresser un plan d'aménagement forestier qui comportera les informations suivantes : la composition et l'état de santé de votre lot boisé, les milieux à protéger, les opportunités et le potentiel de développement. Ce plan d'aménagement est la base pour toute demande de subvention relative au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées.

LE RÔLE DU CONSEILLER FORESTIER ACCRÉDITÉ

Plus précisément, voici ce qu'un conseiller forestier peut effectuer en lien avec votre forêt :

- Dresser le diagnostic et la prescription sylvicole
- Préparer les demandes de subventions pour les travaux d'aménagement
- Effectuer le martelage des arbres en prévision des travaux
- Réaliser un rapport d'inventaire après travaux
- Rédiger un rapport de conformité des travaux
- Faire un suivi de l'évolution des projets de reboisement
- Faire les démarches pour l'obtention d'un permis de coupe
- Conseiller les propriétaires pour le façonnage, la mise en marché et le transport du bois
- Planifier la construction de chemins forestiers
- Effectuer la gestion des coupes forestières
- Préparer un plan d'érablière pour une éventuelle exploitation acéricole
- Transmettre de l'information sur le programme d'aménagement forestier

En bref, le conseiller forestier peut vous accompagner dans toutes vos démarches et répondre à vos questions quant à l'état de votre forêt et les actions que vous y projetez.

SE PRÉPARER À RENCONTRER LE CONSEILLER FORESTIER

Avant de rencontrer un conseiller forestier, il est bon de se préparer. Voici comment vous préparer :

- Dressez une liste des interventions forestières effectuées sur votre terrain.
- Si vous êtes nouvellement propriétaire, tentez d'obtenir le plan d'aménagement forestier, celui-ci étant valide pour une période de 10 ans.
- Précisez quels sont vos objectifs en tant que propriétaire forestier, par exemple :
  - Mettre en valeur vos sentiers de randonnée
  - Améliorer votre succès de chasse
  - Accéder à des sections auparavant inaccessibles
- Faites la liste des activités actuelles et futures (chasse, acériculture, mycologie, etc.)

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Vous aimeriez en savoir plus sur le rôle du conseiller forestier accrédité ou sur le statut de propriétaire forestier ?

N'hésitez pas à me contacter

RICHARD MAYER,
agent de mobilisation

Téléphone : 819 440-5507
Courriel : richard.mayer@apflo.ca

Vous pouvez également nous écrire par Facebook

allianceproprietairesforestiers

EN NATURE ET EN ESPÈCES : AMPHIBIENS ET REPTILES EN PÉRIL !

Pierre-Étienne Drolet
BIOLOGISTE COORDONNATEUR DE PROJETS
COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE (COBALI)

Apprendre à reconnaître les différentes espèces est un beau défi, mais surtout, un plaisir de tous les jours. Observer une espèce pour la première fois est un évènement ! Mais encore faut-il être attentif à la diversité des espèces et en particulier, pour un propriétaire de boisé, être en mesure d'identifier quelques espèces rares ou en péril le moment venu. Voici quelques espèces d'amphibiens et de reptiles à apprendre à identifier cet hiver en prévision du printemps prochain. Si vous voyez une des espèces en péril ci-dessous, signalez-là au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) ou contactez un organisme œuvrant en environnement près de chez vous !

LA TORTUE DES BOIS

Crédit photo : Frédéric Lelièvre, MFFP

C'est la plus terrestre de nos tortues et elle peut s'éloigner considérablement de son cours d'eau d'attache, souvent une petite rivière méandreuse. Alors que la grosse tortue serpentine ressemble à un dinosaure et que la tortue peinte est parée de teintes rouges et jaune vif, la tortue des bois a plutôt une carapace grise qui semble bosselée et striée. Surtout, le dessous de son corps est orange vif, une caractéristique permettant de l'identifier à coup sûr. Bien que son aire de répartition couvre largement les Laurentides et l'Outaouais, elle est rare dans nos régions. L'espèce est considérée vulnérable au Québec.

LA GRENOUILLE DES MARAIS

Bien qu'elle soit discrète, cette espèce est largement distribuée sur nos territoires, mais les signalements de sa présence sont peu fréquents. Elle se distingue des autres grenouilles par la couleur jaune vif ou orangée qu'on retrouve sur l'intérieur de ses cuisses et sur une partie du dessous de son corps. Sur le dos, on note deux rangées de taches brunes ou rougeâtres, plutôt rectangulaires. Elle vit surtout en forêt durant l'été, à proximité des milieux humides situés en terrain montagneux de préférence. L'espèce est considérée susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

Crédit photo : Pierre-Étienne Drolet

LES COULEUVRES

Les couleuvres arrivent rarement en tête de liste de nos animaux favoris... pourtant, nos régions offrent une belle diversité d'espèces. Surtout, la plupart de nos espèces sont en difficulté. La couleuvre rayée est de très loin la plus souvent observée. Mais attention ! On trouve aussi la couleuvre à ventre rouge, qui est assez commune quoique beaucoup plus discrète. Quant à la couleuvre verte, la couleuvre à collier, la couleuvre tachetée et enfin, la couleuvre d'eau, elles sont toutes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Même si aucune de nos couleuvres n'est venimeuse ou dangereuse, elles sont souvent tuées intentionnellement, uniquement en raison de leur apparence, ce qui est une des causes de leur déclin. C'est en particulier le cas de la couleuvre d'eau, qu'on retrouve surtout en Outaouais et qui se démarque par ses habitudes résolument aquatiques et sa taille impressionnante (jusqu'à 1,4 mètre).

Crédit photo : Pierre-Étienne Drolet

Couleuvre à collier

Crédit photo : Pierre-Étienne Drolet

Couleuvre tachetée

Crédit photo : Mariève Charette

Couleuvre d'eau

AU FAIT, QUE FONT CES ESPÈCES L'HIVER ?

Les tortues et la grenouille des marais ont en commun d'hiberner dans les secteurs calmes des cours d'eau bien oxygénés. Oui, oui, elles sont sous l'eau et elles respirent par... la peau et non avec leurs poumons ! Dans le cas des couleuvres, elles ont toutes en commun de se réfugier dans des terriers sous le sol, en dessous de la limite du gel. Elles se rassemblent souvent en groupe pour se réchauffer.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Certaines grenouilles et rainettes comme la grenouille des bois ou la rainette crucifère sont capables de geler entièrement durant l'hiver, sans battements de cœur, pour revenir littéralement à la vie au printemps. Un exploit qui force l'admiration !

RÉFÉRENCES
Jean-François Desroches et David Rodrigue. 2004. *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*. Éditions Michel Quentin. 288 p.

COMMENT AIDER VOTRE FORÊT À ÊTRE PLUS RÉSILIENTE FACE À CERTAINES PERTURBATIONS NATURELLES ?

Jean-François Modérie
CHARGÉ DE PROJETS
TABLE FORÊT LAURENTIDES

Comme vous le savez déjà, avec les changements globaux, les perturbations naturelles ont été et seront de plus en plus fréquentes. En tant que propriétaire forestier, vous vous demandez sans doute comment faire pour que votre forêt en soit affectée le moins possible. Il n'y a pas de secret, vous devez la rendre plus résistante et résiliente face à ces phénomènes naturels. Comment faire ? Dans cet article, vous en apprendrez plus sur les aménagements préventifs à faire pour affronter les chablis ou autres types de dommages causés par le vent (derecho, tornade, micro-rafale, etc.) dans la forêt feuillue et mixte qui domine dans la partie sud-ouest du Québec.

Pour être bien préparée, votre forêt a besoin d'être aménagée avant la venue des perturbations. Un critère important pour qu'une forêt soit résistante et résiliente est la diversité d'essences indigènes qui la compose. En effet, une forêt c'est comme une communauté tissée serrée, où chaque individu qui la compose est différent et y accomplit une fonction complémentaire aux autres pour former un tout. Il est donc primordial d'avoir une diversité d'essences forestières. Mais attention, tout comme les humains, ce n'est pas toutes les essences d'arbres qui sont complémentaires et compatibles !

Diversifier les essences forestières

Certaines essences, comme le hêtre, sont très agressives et éliminent toute concurrence en occupant tous les sites propices avec des drageons[1]. Alors, comment choisir les essences qui doivent et peuvent rester au sein de la même communauté végétale ? Il suffit de s'intéresser à ce que l'on appelle les traits fonctionnels des arbres. Ceux-ci sont comme les traits physiques qui font de nous des êtres humains. En d'autres mots, ils définissent des traits propres à chaque espèce. Une fois identifiés, les arbres présentant les mêmes traits fonctionnels sont regroupés et forment les groupes fonctionnels. Lorsque l'on aménage une forêt pour la rendre résistante et résiliente au vent, il faut choisir des arbres qui font partie de différents groupes fonctionnels pour que leurs traits se complètent. Les traits les plus importants à prendre en considération dans notre contexte sont, en ordre d'importance, la forme et la profondeur du réseau racinaire, les différences de port, la hauteur, la densité du bois, la longévité, et le besoin en lumière. Évidemment, le simple fait d'appartenir à des groupes fonctionnels différents ne fait pas en sorte qu'une essence s'adaptera bien au sol qui compose votre forêt.

Une forêt aux fonctionnalités complémentaires

Voici un exemple de composition d'une forêt aux fonctionnalités complémentaires. Une forêt composée d'érables à sucre, d'ostryers de Virginie, de caryers cordiformes, d'épinettes blanches, de cerisiers d'automne et de bouleaux sera très résistante et résiliente au vent puisque les essences qui la composent ont des systèmes racinaires et une structure aérienne (hauteur, forme) complémentaires. Ces essences ont aussi des besoins en lumière complémentaire. Une forêt composée uniquement d'érables à sucre aura beaucoup plus de mal à résister aux vents puisque les structures aériennes et sous-terraines sont les mêmes pour tous les individus.

Pour terminer, n'oubliez pas que les perturbations naturelles font partie de la dynamique forestière depuis la nuit des temps. Nul besoin de spécifier qu'il est impossible de parer à toute éventualité. Cependant, les conseils précédents peuvent améliorer les chances de survie d'une forêt où la biodiversité est défaillante. De plus, la diversité d'espèces vivantes dans un écosystème a un lien positif direct sur la productivité au sens large (bois, faune, micro-organismes, etc.). Avec la rapidité à laquelle les changements climatiques évoluent, le meilleur moment pour commencer les aménagements était hier, le deuxième meilleur c'est aujourd'hui !

NOTES
1. Drageons : Clone provenant d'une racine affleurante d'une plante.

RÉFÉRENCES
Elyssa Cameron, Alain Paquette, L'approche fonctionnelle, Méthodologie et guide d'utilisation.
Expansion du hêtre à grandes feuilles et déclin de l'érable à sucre au Québec : portrait de la situation, défis et pistes de solution, 2017

En toute sécurité avec Lussier

Des solutions adaptées à votre entreprise.

Chez Lussier, nous trouvons la meilleure façon de protéger vos actifs humains et financiers, et ce, par notre service-conseil qui fait notre renommée.

Une expertise diversifiée

- Assurance commerciale
- Gestion de risques
- Assurance collective
- Santé et sécurité du travail et services RH
- Responsabilité professionnelle et civile
- Régimes de retraite

Découvrez l'étendue de notre offre globale renouvelée :

Lussier
Assurances et avantages sociaux

Nouveau nom, même équipe dédiée !
1 855 587-7437

Lussier.co

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2022-2023

- Le répertoire des prix est établi en fonction des informations disponibles au moment de l'impression. Si une disparité existe entre les listes publiées et celles des usines ou scieries, ces dernières auront préséance.
- La DIVISION NORD est composée des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle en plus des trois municipalités de la MRC des Laurentides, Labelle, La Minerve et La Conception. La DIVISION SUD est composée de toutes les autres municipalités du Plan conjoint.
- L'unité de mesure utilisée par les usines de sciage et de déroulage de notre région est le PMP qui est l'abréviation pour « Pied Mesure de Planche ». La table de calcul retenue pour déterminer le nombre de PMP dans un billot est la Table de Roy.
- **Le coût de l'espace requis pour publier les tableaux est acquitté par les usines et les scieries concernées. Vous pouvez consulter la section « Vendre mon bois » de notre site Internet apflo.ca pour toutes les listes de prix.**

Il est très important de vous informer auprès de Maxime Desjardins avant de débuter vos travaux forestiers pour connaitre la disponibilité des permis de livraison.

GROUPE CRÊTE

PERSONNE RESSOURCE :
M. Michel Martin
Tél. : 819 688-3006 poste 223
Cell: 514-973-3273

GROUPE CRÊTE
www.groupecrete.com

USINE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ
1617, Route 117
Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J2

USINE DE CHERTSEY
8227, Route 125, C.P. 300
Chertsey (Québec) J0K 3K0

Prix hiver en vigueur du 1er décembre 2022 au 30 avril 2023.

DIVISION NORD HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte			
	Diamètre au fin bout	Longueurs de 12 pi et 16 pi		Bois en longueur
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	4 po et plus	71,29 $	70,04 $	66,11 $
Épinette - Pin gris	4 po et plus	78,44 $	77,19 $	73,26 $

TAUX MOYEN DE TRANSPORT
Le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine.
Pour le bois en longueur : des frais de transport de 18,00 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 18,50 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 19,75 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Prélevé syndical : 2,15 $ la tonne métrique verte

DIVISION SUD BASSES-LAURENTIDES OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte			
	Diamètre au fin bout	Longueurs de 12 pi et 16 pi		Bois en longueur
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	4 po et plus	72,79 $	71,39 $	66,11 $
Épinette - Pin gris	4 po et plus	79,94 $	78,54 $	73,26 $

TAUX MOYEN DE TRANSPORT
Le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine.
Pour le bois en longueur : des frais de transport de 18,00 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 17,00 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 18,40 $ la tonne métrique verte ont été retenus
Prélevé syndical : 2,15 $ la tonne métrique verte

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Surlongueur de 6 po
- Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe
- Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
- Les billots doivent être droits
- Aucune fourche
- Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes
- Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

LOUISIANA-PACIFIC CANADA LTÉE

LP MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DIVISION MANIWAKI
1012, ch. du Parc Industriel
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

Au moment de l'impression de la revue, les négociations étaient sur le point de débuter pour le renouvellement de l'entente de mise en marché devant entrer en vigueur au 1er janvier 2023. La nouvelle liste de prix (prix hiver) sera donc publiée sur notre site web www.apflo.ca dès qu'elle sera disponible.

DIVISION NORD – HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET au producteur pour un mètre cube solide		
	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po	
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Tremble	40,52 $	42,98 $	42,48 $
Bouleau blanc et tilleul	40,02 $	42,48 $	42,48 $
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	39,47 $	41,93 $	41,43 $

TAUX MOYEN DE TRANSPORT	TREMBLE	FEUILLUS	PIN
Tiges en longueur	tremble : 19,00 $ / m³ solide	feuillus : 19,50 $ / m³ solide	pin : 19,00 $ / m³ solide
Remorque standard	tremble : 20,50 / m³ solide	feuillus : 21,00 $ / m³ solide	pin : 20,50 $ / m³ solide
Remorque auto-chargeur	toutes les essences : 21,00 $ / m³ solide		

Prélevé syndical : feuillus : 1,95 $ / m³ solide • pin : 2,00 $ / m³ solide

DIVISION SUD – BASSES-LAURENTIDES OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES	Prix USINE au producteur pour un mètre cube solide	
	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po
Tremble	59,52 $	63,48 $
Bouleau blanc et tilleul	59,52 $	63,48 $
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	58,47 $	62,43 $

LE TAUX DE TRANSPORT est calculé en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur.
Prélevé syndical : feuillus : 1,95 $ / m³ solide • pin : 2,00 $ / m³ solide

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Le diamètre minimal à la souche toléré est de 14 centimètres.
- Les fins bouts doivent être écimés à 10 centimètres.
- Le diamètre maximal accepté est de 70 centimètres.
- La carie ne doit pas excéder plus de 50 % du diamètre.
- Les différentes essences ne peuvent être mêlées sauf si elles sont regroupées et isolées dans le chargement. Une livraison dont les essences sont séparées, devra avoir autant de permis de livraison qu'il y a d'essences. Le mélèze et le tilleul devront être séparés.
- Les tronçons doivent être le plus droits possible. Lorsque le tronçon ne peut être redressé par une coupe, les courbures et les coudes ne peuvent pas être plus grands que :
  → tronçon de 2,50 mètres : 12 cm
  → tronçon de 3,20 mètres : 20 cm

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

résolu
Produits forestiers

200, chemin de Montcerf
Maniwaki (Québec) J9E 1A1
www.pfresolu.com

Prix hiver en vigueur du 1er décembre 2022 au 30 avril 2023.

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte (t.m.v.)				
	Billots 12 pi 4 po		Diamètre minimum	Bois en longueur	Diamètre minimum
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur			
Sapin	70,63 $	70,63 $	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout	66,09 $	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout
Épinette et pin gris	77,92 $	77,92 $		73,33 $	

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 19,00 $ / t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 19,25$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 19,25 $ • **Prélevé syndical :** 2,15 $ / t.m.v.

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES	Prix USINE payé au producteur avant paiement du transport pour une t.m.v.				
	Billots 12 pi 4 po		Diamètre minimum	Bois en longueur	Diamètre minimum
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur			
Sapin	71,88 $	70,63 $	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout	66,09 $	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout
Épinette et pin gris	79,17 $	77,92 $		73,33 $	

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 19,00 $ / t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 18,00 $
Bois en billot remorque auto-chargeur : 19,25 $ • **Prélevé syndical :** 2,15 $ / t.m.v.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

POUR LES BILLOTS ◗ Surlongueur de 2 po ◗ Longueur maximum acceptée de 12 pi 4 po ◗ Tolérance de 10 % du volume pour les billots de 8 pi à 12 pi 6 po. POUR LE BOIS EN LONGUEUR ◗ Aucune bille enlevée dans la souche. POUR LES DEUX TYPES ◗ **Lors du transport, chaque chargement doit contenir une seule essence. Par contre, si il contient plusieurs essences différentes, celles-ci doivent être séparées et on doit détenir un permis de livraison pour chacune.** ◗ Aucun corps étranger, aucune fourche, aucune encoche d'abattage ◗ Les noeuds et les branches coupées à ras le tronc ◗ Carie maximum de 1/3 du diamètre du gros bout ◗ Pas de bois des champs, ni de bois mort, chauffé ou endommagé par les insectes.

L'usine applique une tolérance de 10 % de bois hors norme au niveau de la qualité (au-delà de ce pourcentage le bois sera accepté et payé selon la norme de bois à pâte)

STELLA-JONES

PERSONNE RESSOURCE :

M. Philippe Fredette
Tél. : 819 986-8998
Cell. : 819 664-0423
pfredette@stella-jones.com

Stella-JoneS

www.stella-jones.com

USINE DE GATINEAU
426, ch. de Montréal Est
C.P. 2737 Gatineau (Québec)
J8M 1V6

USINE DE RIVIÈRE-ROUGE
2549, chemin Francisco
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

IMPORTANT : CONTACTEZ L'USINE AVANT DE DÉBUTER LA RÉCOLTE

GROUPES D'ESSENCES	PRIX NET POUR POTEAUX NON-ÉCORCÉS			
	Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence	Longueur du poteau en pied	Mesure au fin bout en circonférence	Prix du poteau (bord de route)
Pin rouge Pin gris	30 po à 36 po	32 pi	21 po	48 $
	34 po à 42 po	37 pi	23 po	53 $
	39 po à 46 po	42 pi	25 po	88 $
	42 po à 48 po	47 pi	25 po	110 $
	47 po à 53 po	52 pi	25 po	150 $
	48 po à 54 po	57 pi	25 po	180 $
	50 po à 56 po	62 pi	25 po	205 $
	51,5 po à 58 po	67 pi	28 po	210 $
	57 po à 66 po	72 pi	28 po	250 $
	60 po à 66 po	77 pi	30 po	275 $
	62 po à 66 po	82 pi	30 po	310 $
	64 po à 66 po	87 pi	30 po	380 $
	66 po	92 pi	30 po	425 $

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

◗ Aucune carie ou pourriture ◗ Aucune section morte sur le tronc ◗ Pas de coude ◗ Courbure légère acceptée

Prélevé syndical : 2,15$ / t.m.v.

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2022-2023

SCIERIE BONDU

PERSONNES RESSOURCES :

Michel Hamel
Tél. : 819 597-2481 • Cell. : 514 867-9214
michel.hamel@scieriebondu.ca

Daniel Quevillon
Tél. : 819 587-9790 poste 34 • Cell. : 819 660-4612

SCIERIE BONDU

318, chemin H.-Bondu
Notre-Dame-de-Pontmain
(Québec) J0W 1S0

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche		
	Sélect *16 po et + au fin bout, 4 f.c.*	**S1** *12 po et + au fin bout, 0 f.c.*	**S2** *9 po et + au fin bout, 0 f.c.*
Pin blanc	**Longueurs de 12 pi -14 pi et 16 pi**		**8 pi - 10 pi - 12 pi -14 pi et 16 pi**
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure Billot droit	Nœuds sains rouges et nœuds noirs : 2 po max. Courbure maximum de 2 po Max. 10 % de pourriture	Aucune limite de noeuds rouges et de noeuds noirs Courbure maximum de 2 po Max. 30 % de pourriture
	750 $	485 $	300 $
Pin rouge **Aucun pin rouge provenant de plantation sauf sur entente avec la scierie**	**S1**		
	Longueurs de 8 pi - 10 pi - 12 pi - 14 pi et 16 pi		
	Nœuds sains rouges : 3 po max., 10 po min. au fin bout		
	280 $		
	Prélevé syndical : 11,83 $ / mpmp		

IMPORTANT : IL FAUT APPELER UN REPRÉSENTANT DE LA SCIERIE AVANT TOUTE LIVRAISON

MATRA LE GROUPE

Les prix sont sujets à changements sans préavis

LE GROUPE MATRA

723, Route 105
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

*** ACHAT TOUTE L'ANNÉE ***

NOTES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toute démarche :
M. Rémy Crites au 819 334-2838

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Sélect	**S1**	**S2**	**S3**	
Pin blanc Pour les billes de pied, la pourriture et la roulure est acceptée avec déduction	*16 po et +* **Longueurs : 12 à 16 pi** Aucun nœud accepté Aucune courbure	*14 po et +* **Longueurs : 12 à 16 pi** Noeuds sains 2 po max.	*10 po et +* **Longueurs : 12 à 16 pi** Noeuds sains 3 po max.	*8 po - 9 po* **Longueurs 8 à 16 pi** Noeuds sains 3 po max.	*10 po et +* **Longueurs 8 à 10 pi** Noeuds sains 3 po max.
	725 $	525 $	430 $	325 $	
Pin rouge	**S1**	*10 po et +* **Longueurs : 80% entre 12 et 16 pi, max. 20 % entre 8 et 10 pi** Noeuds sains rouges (3 po max.) • Aucun noeud noir			
	325 $				

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS

◗ Les billes doivent être droites et fraîchement coupées ◗ Une surlongueur de 6 pouces est obligatoire ◗ Les billes avec pourriture, roulure, taches ou trop courbées seront rejetées ◗ Les nœuds doivent être coupés au ras de la tige ◗ Aucune tige morte, chauffée, brûlée, endommagée par les insectes et bois de champs ◗ Aucun corps étranger dans les billes (clou, broche, métal) ◗ **Seulement les billes de forêts naturelles seront acceptées** ◗ IMPORTANT : Aviser l'acheteur avant de produire

Prélevé syndical : 11,83 $ / mpmp

FOREX / DIVISION MONT-LAURIER

PERSONNES RESSOURCES :

Mathieu Vaillancourt
819 440-2700 poste 279

Joël Constantineau
819 440-2700 poste 244

701, rue Iberville
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3W7
Tél.: 819 440-2700
Téléc. : 819 440-2010

***Possibilité de se déplacer pour conseil et validation**
Cette liste de prix peut être modifiée avec deux semaines de préavis.

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

Longueurs paires et impaires, de 8 à 12 pi + surlongueur de 6 po

GROUPES D'ESSENCES	Prime *14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.*	Sélect *12 po, 4 f.c. 13 po, 3 f.c.*	S1 *10-11 po, 4 f.c. 12 po, 2 f.c.*	S2 *9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c*	S3 *8 po, 4 f.c. 9 po, 1 f.c.*	Palette *8 po, 0 f.c.*
Érable à sucre 1/3 coeur	1 250 $	1 100 $	850 $	700 $	500 $	200 $
Érable à sucre 1/2 coeur	1 100 $	900 $	700 $	550 $	450 $	200 $
Érable à sucre	750 $	650 $	550 $	450 $	350 $	200 $
Merisier (bouleau jaune)	875 $	750 $	600 $	450 $	400 $	200 $
Bouleau	725 $	600 $	475 $	400 $	350 $	200 $
Chêne	900 $	800 $	650 $	550 $	450 $	200 $
Frêne	500 $	450 $	350 $	300 $	275 $	200 $
Tilleul et autres	500 $	450 $	400 $	325 $	200 $	175 $

- Les billots doivent être tronçonnés en longueur paires et impaires, de 8 pieds à 12 pieds avec une surlongueur de 6 pouces plus ou moins 2 pouces.
- Aucune bille d'érable rouge ou de hêtre est acceptée. ◗ Les noeuds, les bosses, les loupes et les branches doivent être coupés au ras du tronc.
- Les découpes doivent être perpendiculaires à l'axe, pas d'encoche d'abatage ni d'évasement racinaire. ◗ Aucune bille chauffée ou bleuie.
- Défauts causant le refus d'une bille : fourches, fentes, coeur étoilé, noeuds trop gros et/ou trop nombreux, évasement racinaire, encoche d'abattage.
- Pour le bouleau blanc et l'érable à sucre ; une trace minérale entraine un déclassement de la bille.
- Aucun corps étranger à l'intérieur des billes n'est accepté. ◗ Les billes qui ne rencontrent pas ces spécifications ne seront pas payées.
- Les billes qui ne rencontrent pas ces spécifications ne seront pas payées.

DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

ESSENCES	Prime *14 po et +, 4 f.c.*	D1 *12-13 po, 4 f.c. 14 po et +, 3 f.c.*	D2 *11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.*	D3 *10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. et 14 po, 2. f.c.*
Érable à sucre 1/3 coeur	1 910 $	1 510 $	1 260 $	1 010 $
Merisier (bouleau jaune)	1 660 $	1 210 $	810 $	560 $
Bouleau (bouleau blanc)	1 660 $	1 210 $	810 $	560 $
Tremble (liar refusé)		D1 *14 po et +*	D2 *12 po et +*	D3 *10 po et +*
		485 $	435 $	425 $

Spécifications pour le tremble :
◗ Carie max. 4 po, centrée ◗ Noeud sains max. 1,5 po ◗ Fente max. 6 po

- Les billots doivent être tronçonnés à 9 pieds avec une surlongueur de 4 pouces plus ou moins 2 pouces.
- Une roulure ou une pourriture partielle centrée affectant la zone de qualité de l'aubier est acceptée si elle n'affecte qu'une seule face et un seul bout du billot. Ce défaut est considéré lors du classement.
- Les découpes doivent être perpendiculaires à l'axe, pas d'encoche d'abattage ni d'évasement racinaire.
- Les noeuds, les bosses, les loupes et les branches doivent être coupés au ras du tronc. ◗ Aucune bille chauffée ou bleuie
- Les bois ne devront pas être fendus ou fissurés dus au séchage (Bois frais seulement).
- Défauts causant le refus d'une bille : trou, broussin, loupe, bourrelet, piqures d'oiseau, bosse, frotture, bois noirci,chauffé ou brûlé, métal.
- Le grain incliné est accepté s'il ne tourne pas plus que sur 2 faces. Le grain faiblement frisé est accepté sur toutes les faces du billot.
- Un grain modérément frisé est accepté s'il n'affecte pas plus qu'une face et ce défaut est considéré lors du classement.
- Aucun corps étranger à l'intérieur des billes n'est accepté. ◗ Le diamètre maximum au gros bout accepté est de 76 cm (30 po).

BOIS EN LONGEUR – Prix USINE pour la tonne métrique verte

Érable à sucre	65 $ – 80 $
Merisier (bouleau jaune)	65 $ – 80 $
Chêne rouge	65 $ – 80 $
Bouleau, frêne, tilleul, tremble (peuplier)	60 $ – 65 $

- Longueur minimum de 8 pi et diamètre gros bout minimum 10 po ◗ Les tiges doivent être entières ◗ Avoir un sciage et carie maximum 20 % du diamètre
- Bois séparé avec tolérance de 10 % mélangé
- **Visite obligatoire**

Prélevé syndical : 9,75 $ / mpmp

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2022-2023

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNES RESSOURCES :

Gaétan Bergeron
MONT-LAURIER
Cell. : 819 429-3368

Olivier Sortelle
SAINTE-THÉRÈSE
Cell. : 514 210-9781

MONT-LAURIER : 172, avenue du Moulin (Québec) J9L 3W1 • Tél. : 819 623-2845
Téléc. : 819 623-5979
SAINTE-THÉRÈSE : 15, boulevard Curé-Labelle (Québec) J7E 2X1
www.commonwealthplywood.com

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime *14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.*	**Sélect** *12 po, 4 f.c. 13 po +, 3 f.c.*	**S1** *10-11 po, 4 f.c. 12 po +, 2 f.c.*	**S2** *9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c.*	**S3** *8 po et +, 4 f.c. 9 po +, 1 f.c. • 10 po +, 0 f.c.*
Bouleau jaune	900 $	750 $	600 $	450 $	350 $
Bouleau blanc	725 $	600 $	475 $	350 $	300 $
Chêne rouge	1050 $	900 $	675 $	500 $	375 $
Érable à sucre 1/3 coeur	1250 $	1100 $	800 $	650 $	450 $
Érable à sucre 1/2 coeur	1100 $	900 $	700 $	550 $	350 $
Érable à sucre régulier	750 $	650 $	550 $	450 $	350 $
Frêne (max. 20% du chargement)	500 $	450 $	350 $	300 $	275 $
Tilleul (max. 20% du chargement)	550 $	450 $	375 $	250 $	150 $

	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	Prime *14 po +, 4 f.c.*	**No 1** *12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.*	**No 2** *11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.*	**No 3** *10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. • 14 po, 2 f.c.*
Bouleau blanc	1800 $	1325 $	900 $	625 $
Chêne rouge	1250 $	1050 $	675 $	550 $
Érable 1/3 cœur	2000 $	1625 $	1350 $	1075 $
Bouleau jaune	1800 $	1325 $	900 $	625 $
Tilleul et peuplier 8 pi 8 po : *10-11 po, 4 f.c. • 12-13 po, 3 f.c • 14 po et +, 2 f.c.*			600 $	**Prélevé syndical** 9,75 $ / mpmp
Tremble, pin blanc, pin rouge et pruche 8 pi 10 po : *11 po, 4 f.c. • 12 po et +, 3 f.c.*			500 $	

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNES RESSOURCES :

Alain Trudel
RAPIDES-DES-JOACHIMS
Cell. : 514 664-5208

Daniel Charbonneau
LOW
Cell. : 819 278-1345

LCCPL : 478, chemin du Moulin Rapides-des-Joachims (Québec) J0X 3M0

LES ENTREPRISES ATLAS
325, Route 105, Low (Québec) J0X 2C0

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Sélect *16 po et +, 4 f.c.*	**S1** *16 po et +, 0 f.c.*	**S2** *12 po et +, 0 f.c.*	**S3** *10 po et +, 0 f.c.*	**S4** *8-9 po et +, 0 f.c.*
Pin blanc	**Longueurs : 12 à 16 pi** Aucun nœud accepté Billot droit	**Longueurs : 12 à 16 pi** Nœuds sains Billot droit	**Longueurs : 10 à 16 pi** Nœuds sains Courbure max. 2 po	**Longueurs : 10 à 16 pi** Nœuds sains Courbure max. 2 po	**Longueurs : 8 pi et +** Nœuds sains Courbure max. 2 po
NOUVEAU	725 $	475 $	400 $	350 $	250 $
Pin rouge	**S1**	*10 po et +* **Longueurs : 8 à 16 pi** Noeuds sains et rouges : 3 po max			
		300 $			

- Possibilité d'avoir des prix au mètre cube ou à la tonne avec une entente préalable.
- Bois coupé à compter du 20 août 2022.
- Aucun bois mort, trou, dommage par les insectes ou le feu.
- Aucune pourriture, mais la pourriture sur des billes de pied est tolérée avec une réduction au mesurage.
- Les découpes doivent être droites (perpendiculaires au tronc) et fraîches.
- Longueurs paires seulement avec une surlongueur de 6 pouces obligatoire. Faible % du voyage en 8 pi et 10 pi toléré.
- Les billes ne doivent renfermer aucun corps étranger (clou, sable, fil métallique ou autres).
- Les noeuds doivent être rasés à la surface du tronc.
- Aucun pin blanc ou rouge de plantation sans entente avant la livraison
- Il est conseillé de toujours contacter l'acheteur avant toutes livraisons.
- Horaire de réception: Prendre les arrangements nécessaires avec l'acheteur.

LES BOIS LAURENTIENS SCIERIE GAUDREAULT INC.

ANCIENNEMENT PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS ENR.

PERSONNE RESSOURCE :

Yves Paquette
Tél. : 819 660-2989
Cell. : 819 616-7828

590, montée Lac-Castor
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

Téléc. : 819 275-3663
Courriel : lesboislaurentiens@scieriegaudreault.com

NOUVEAU
Nous sommes maintenant ouvert à l'année

Prix en vigueur le 14 novembre 2022

*PRIX AU PRODUCTEUR AJUSTÉ CHAQUE SEMAINE EN FONCTION DU PRIX DU CARBURANT

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Sélect	No 1	No 2	No 3	No 4
Peuplier faux-tremble	620 $* *14 po et +, 4 f.c.*	505 $* *14 po et +, 3 f.c.* *12-13 po, 4 f.c.*	400 $* *10-11 po, 4 f.c.* *12-13 po, 2 f.c.*	300 $* *8-12 po, 0 f.c.*	160 $* *non conforme*
	Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi et 12 pi seulement				
Tilleul	690 $* *14 po et +, 4 f.c.*	565 $* *11 po et +, 4 f.c.* *12 po et +, 3 f.c.*	390 $* *10 po, 4 f.c.* *11 po et +, 3 f.c.* *12 po et +, 2 f.c.*	260 $* *9 po, 4 f.c.* *10 po et +, 2 f.c.*	160 $* *9 po et +, 0 f.c.*
	Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi et 12 pi seulement				
Pin blanc Sélect et No 1, longeurs de 12 pi, 14 pi et 16 pi No 2 et No 3, longueurs paires de 8 pi à 16 pi	785 $ *16 po et +, 4 f.c.*	500 $ *14 po et +, 0 f.c.* *Noeuds noirs 1,5 po max.* *Noeuds sains 3,5 po max.*	400 $ *10 po et +, 0 f.c.* *Noeuds noirs 1,5 po max.* *Noeuds sains 3,5 po max.*	300 $ *8 po et +, 0 f.c.* *Noeuds noirs 1,5 po max.* *Noeuds sains 3,5 po max.*	150 $ *non conforme*
Pruche	*Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Longueurs paires de 8 pi à 16 pi* *Aucune roulure ni de nœud noir.* Les billots non conformes seront payés 150 $				325 $
Mélèze	*Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout.* *Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi et 12 pi*				350 $
Pin rouge	*Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout.* *Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi et 16 pi*				350 $

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongeur de 6 po
- Aucune fourche ne sera acceptée
- Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe.
- Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc
- Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.
- Un ajustement est payé en fonction du prix du carburant pour le producteur et le transport.

TAUX DE TRANSPORT

POUR LES PRODUCTEURS DE LA DIVISION NORD : Camions à remorque standard : 66,00 $ /mpmp
Camions à remorque auto-chargeur : 71,50 $ / mpmp

POUR LES PRODUCTEURS DE LA DIVISION SUD un montant pour les frais de transport sera retenu sur votre revenu généré en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur.

Prélevé syndical :
Tremble - tilleul : 9,75 $ / mpmp
Pruche - pin - mélèze : 11,83 $ / mpmp

ÉQUIPEMENTS PICKEN'S
DEPUIS 1983

Ebrancheuse FARMA-N15

1 877-866-0667 • www.picken.ca

APPROCHEZ, ÉBRANCHEZ ET SCIEZ VOS ARBRES EN LONGUEUR

Travail des arbres de 20" et des branches de 4"

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2022-2023

FORESPECT INC.

PERSONNES RESSOURCES :

Sébastien Paquette

Tél. : 819 426-3553, poste 225
Cell. : 819 712-1335
s.paquette@forespect.ca

FORESPECT INC
Transformation de bois franc
Quality Hardwood Lumber

Veuillez contacter l'acheteur avant le début des livraisons

768, Route 323
Namur (Québec)
J0W 1N0
Téléc. : 819 426-3704
www.forespect.ca

GROUPES D'ESSENCES *(Species Group)*	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 14-15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**Sélect** 13 po et +, 3 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**S1** 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**S2** 10-11 po, 2 f.c. Ér. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**S3** 8 po - 9 po, 2 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**S4** non conforme
Érable à sucre 1/3 coeur (Sugar Maple)	1400 $	1200 $	915 $	660 $	520 $	130 $
Érable à sucre (max. 1/2 cœur)	1100 $	920 $	690 $	460 $	345 $	130 $
Érable à sucre régulier	660 $	545 $	460 $	345 $	230 $	130 $
Chêne rouge (Red Oak)	1070 $	840 $	660 $	518 $	400 $	130 $
Cerisier (Cherry)	860 $	630 $	490 $	400 $	230 $	130 $
Bouleau jaune (Yellow Birch)	950 $	750 $	600 $	490 $	345 $	130 $
Bouleau blanc* (White Birch)	750 $	575 $	490 $	375 $	230 $	130 $
Frêne blanc (White Ash)	800 $	650 $	475 $	375 $	230 $	—
Chêne blanc (White Oak)	920 $	720 $	545 $	375 $	300 $	—
Érable rouge** (Soft Maple)	860 $	750 $	545 $	400 $	230 $	—
Tilleul (Basswood)	720 $	575 $	430 $	290 $	200 $	—
Peuplier (Poplar)	660 $	520 $	400 $	300$	150 $	—
Frêne noir (Black Ash)	400 $	350 $	325 $	275 $	225 $	—
Hêtre (Beech)	260 $	260 $	260 $	175 $	130 $	—

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.
*Bouleau blanc, si trace de Fleck baisse d'un grade. **Érable rouge, si piqué trous de vers max. 275 $ ◗ Aucune pourriture, billes droites, légère courbe accepté.
◗ Billes fraîches seulement, billes chauffées rejetées. ◗ POUR LE PEUPLIER ET LE TILLEUL : tronçonner les billes le plus long possible, en longueur de 12 pi et +

GROUPES D'ESSENCES *(Species Group)*	DÉROULAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	V1 14 po et +, 4 f.c. Bille de pied	**V2** Merisier & bouleau blanc 14 po et +, 3 f.c. 12 po -13 po, 4 f.c., Bille de pied	**V2** Érable à sucre 11-13 po, 4 f.c. (max. 1/3 cœur)	**V3** 11-12-13 po, 3 f.c.
Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po pas de trace de vers	1500 $	1050 $	—	800 $
Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po	1650 $	—	1200 $	—

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.
◗ Aucune fente, aucune roulure, aucune pourriture ◗ Fil du bois droit, courbure max. 1,5 po

Prélevé syndical : 9,75 $ / mpmp

Frêne blanc, tilleul, bouleau blanc White Ash, Basswood, White Birch	65 $
Merisier (Yellow Birch)	70 $ à 85 $
Chêne rouge (Red Oak)	85 $ à 95 $
Érable à sucre (Sugar Maple)	70 $ à 90 $

BOIS EN LONGUEUR – Prix USINE TMV

◗ Billots de 8 pi de longueur minimum ◗ Diamètre minimal de 10" à la souche
◗ Arbres complets seulement (les billes de souche doivent être présente)
◗ Pourriture maximum 15 % ◗ Aucune courbure prononcée

LAUZON RESSOURCES FORESTIÈRES

PERSONNE RESSOURCE :

Gilles Larose
Tél. : 819 593-8057
Courriel : gill.larose@lauzonltd.com

Prix en vigueur le 14 novembre 2022

LAUZON®
Planchers de bois exclusifs

175, rue Alexandre
Thurso (Québec) J0X 3B0
Téléc. : 819 985-3029

www.plancherslauzon.com
Facebook : Achat billot Lauzon Log Buyer

ACHAT DE BOIS EN LONGUEUR — NOUVEAU

SPÉCIFICATIONS MINIMALES

- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
- Les billes contenant du métal ou des fourches ne seront pas payées.
- Découpe à l'équerre / pas de tiges brisées
- Arbres complets seulement (Bille de souche doit être présente).

CHÊNE ROUGE	PIN ROUGE
Prix FOB THURSO pour une tonne métrique verte	
Diamètre minimal à la souche de 8 po **de 70 $ à 100 $**	Longueur 10 pi + surlongueur de 6 po Diamètre minimum de 7 po **de 80 $ à 90 $**

** Visite terrain obligatoire pour prix avant livraison **

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime *16 po et +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.*	Sélect *14 po-15 po, 3 f.c.*	# 1 *14 po, 2 f.c. 11-13 po, 3 f.c.*	# 2 *10 po-13 po, 2 f.c.*	# 3 (pallet) *8 po-14 po, 1 f.c.*	# 4 (pallet) *8 po-14 po, 0 f.c.*
Érable 1/2 cœur (Maple 1/2 heart)	1625 $	1325 $	1 125 $	650 $	525 $	300 $
Érable à sucre régulier (Regular Maple)	850 $	550 $	475 $	325 $	300 $	-
Chêne rouge (Red Oak)	850 $	750 $	650 $	550 $	400 $	200 $
Merisier (Yellow Birch)	725 $	650 $	525 $	350 $	275 $	125 $
Bouleau blanc (White Birch)	500 $	425 $	400 $	350 $	275 $	125 $
Plaine (Soft Maple)	---	250 $	225 $	200 $	---	---
Tilleul (Basswood)	700 $	550 $	400 $	300 $	---	---
Cerisier (Cherry) & Hêtre (Beech)	---	---	---	---	---	---
Peuplier (Poplar)	625 $	500 $	375 $	275 $	---	---

GRADES	# 1 *14 po et +, 3 f.c.*	# 2 *12 po et + 2 f.c.*
Frêne blanc (White Ash)	600 $	400 $

BOIS FRAIS SEULEMENT.
AUCUNE BILLE CHAUFFÉE NE SERA ACCEPTÉE.

Billes sciage acceptées — Longueur entre 7 pi et 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum et un diamètre maximal de 28 po
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront payées comme des billes de 12 pi 6 po ces billes étant impossibles à transformer à la scierie.

DÉROULAGE (9 pi 4 po et 10 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	D1 *14 po, 3 f.c.*	D2 *12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.*	D3 *11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.*
Érable à sucre (30 % coeur max.)	---	---	---
Merisier (Yellow Birch)	---	---	---
Bouleau blanc (White Birch)	---	---	---

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS

- Billes droites et fraîches, aucune bille chauffée ne sera acceptée
- Nœuds sains acceptés mais ceux-ci doivent être rasés
- Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées
- Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes et les roulures
- Les billes de moins de 8 po (fin bout) et de plus de 28 po ne seront pas payées
- Les billes fendues, avec métal ou fourches, chauffée ou les billes d'érable avec des traces de chalumeaux seront rejetées
- L'érable avec un cœur supérieur à 70 % sera dégradé de deux classes
- Liste de prix sujette à changement sans préavis

Prélevé syndical : 9,75 $ / mpmp

PAIEMENT RAPIDE GARANTI
Toutes les livraisons reçues dans une semaine donnée seront payées le vendredi de la semaine suivante.

SCIERIE CARRIÈRE LTÉE

PERSONNE RESSOURCE :

Jean-Paul Michaud
Cell. : 514 229-5614

525, boulevard de l'Aéroparc
Lachute (Québec) J8H 3R8
Tél. : 450 562-8578 • Sans frais : 800 567-2647
Téléc. : 450 562-8570
www.scieriecarriere.com

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime *16 po +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.*	**S1** *14-15 po, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.*	**S2** *12-13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c.*	**S3** *12 po +, 2 f.c. 11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c.*	**S4** *10-11 po, 2 f.c. 9 po, 3-4 f.c.*	**Pallet** *10 po +, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3-4 f.c.*
Érable 1/3 cœur	1300 $	1100 $	950 $	725 $	525 $	425 $
Érable 1/2 cœur	1100 $	900 $	700 $	550 $	450 $	375 $
Érable régulier	625 $	525 $	475 $	400 $	325 $	300 $
Bouleau jaune	925 $	800 $	650 $	575 $	475 $	375 $
Bouleau blanc	575 $	450 $	350 $	300 $	225 $	225 $
Chêne rouge	900 $	750 $	665 $	565 $	500 $	365 $
Chêne blanc	475 $	425 $	400 $	325 $	300 $	200 $
Cerisier	600 $	500 $	400 $	325 $	300 $	200 $
Érable rouge	700 $	600 $	500 $	425 $	350 $	250 $
Érable rouge wormy	325 $	325 $	325 $	325 $	225 $	175 $
Tilleul	600 $	500 $	375 $	275 $	225 $	150 $
Peuplier	350 $	300 $	275 $	225 $	200 $	125 $
Frêne blanc	575 $	500 $	425 $	300 $	225 $	200 $
Frêne noir	325 $	300 $	275 $	250 $	225 $	200 $
Autres feuillus	325 $	300 $	275 $	250 $	225 $	150 $

GROUPES	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	D1 *16 po et +, 4 f.c.*	**D2** *14 po, 4 f.c.*	**D3** *12 po et 13 po, 4 f.c.*	**D4** *11 po, 4 f.c.* *Bille de souche seulement*
Érable 1/3 cœur	1350 $	1350 $	1150 $	900 $
Bouleau jaune	1500 $	1200 $	900 $	800 $
Bouleau blanc	800 $	700 $	600 $	500 $

Longueurs : paires et impaires acceptées. **Sciage :** surlongueur de 4 po ◗ Liste de prix sujette à changement sans préavis ◗ Les billots chauffés seront classés pallet. **Prélevé syndical :** 9,75 $ / mpmp

SCIERIE C. MEILLEUR ET FILS INC.

PERSONNE RESSOURCE :
Charles Meilleur
819 585-2432

6, chemin du Rang no 7
Kiamika (Québec)
J0W 1G0

Tél. : 819 585-2432
Téléc. : 819 585-9037

ESSENCE	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	PREMIUM	Classe unique N° 1		
	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	**Longueur de 12 pi 6 po** (3,81 mètres)	**Longueur de 10 pi 6 po** (3,20 mètres)	**Longueur de 8 pi 6 po** (2,59 mètres)
Cèdre blanc **35 $ par Arrim si les longueurs sont séparés**	775 $	700 $	595 $	480 $
	Diamètre minimum de 12 pouces au fin bout. **Aucune carie** **Aucune pourriture**	**Diamètre minimum de 7 pouces au fin bout.**	**Diamètre minimum de 7 pouces au fin bout.**	**Diamètre minimum de 6 pouces au fin bout.**
		Pour la longueur des billes, une marge d'erreur de plus ou moins 2 pouces sera tolérée.		

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Les billots doivent avoir un diamètre minimum de 6 po au fin bout, mesuré à l'intérieur de l'écorce.
  Pour les billots de 10' et 12', le diamètre minimum est de 7po au fin bout.
  Pour le cèdre de la classe PREMIUM le diamètre minimum doit être de 12 po. (Aucune POURRITURE, Aucune COURBURE)
- Aucune fourche, encoche d'abattage, aucun trou de pic bois ne sera toléré.
- Les noeuds et les branches doivent être coupés au ras du tronc
- **Aucune carie pour les billots ayant un diamètre au fin bout inférieur à 10 po**.
  Tolérance d'un maximum de 20 % de carie pour les billots ayant un diamètre au fin bout de 10 po et plus.
  Aucune carie multiple.
- Courbure d'un maximum de 3 po sur une bille de 12 pi. Et 2po sur une bille de 10 pi.
  Aucune courbure sur une bille de 8pi.
- Aucune tige morte, chauffé ou brûlée.

Billots acceptés

Billots refusés

Prélevé syndical : 11,83 $ / mpmp

POSSIBILITÉ DE LIVRER EN LONGUEUR • FRAIS DE 95 $ MPMP POUR LE TRONÇONNAGE (doit prendre entente avant de livré) SAUF EN ÉTÉ !

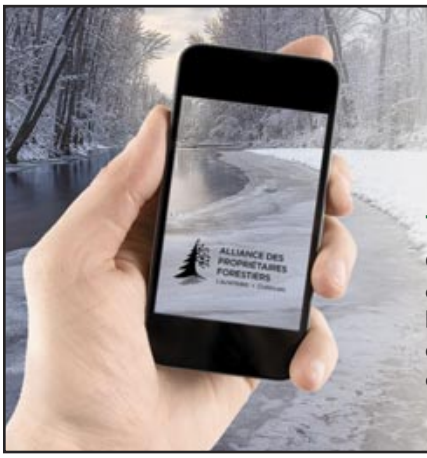

Soyez informés en temps réel

Pour être au fait des plus récentes nouvelles touchant le secteur forestier, la mise en marché des bois ainsi que les usines et scieries de la région.

DE NOMBREUX OUTILS EN LIGNE

Consultez les listes de prix des scieries et usines, les taux de transport, calculez la valeur monétaire de vos billes de bois, demandez votre permis de livraison électroniquement, en connaître davantage sur les différents programmes d'aide à votre disposition...

facebook.com/groups/apflo/
@allianceproprietairesforestiers

Inscrivez-vous aux alertes de mise en marché
apflo.ca/alerte-mise-en-marche

Tout cela sur notre site Internet **APFLO.CA**

LISTE DES TRANSPORTEURS

*** LISTE EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er JANVIER 2022**

Les Transporteurs du bois privé du Nord inc.

AMHERST
Tony Campeau (S) 819 429-4055
Mathieu Gauthier (S).....819 429-1082

AUMOND
Jacques Rivest (S).....438 979-4525
Germain St-Amour (S) 819 441-6360

BOWMAN
Mathieu Varin (S) 819 360-5791

BRÉBEUF
Patrick Tassé (S) 819 341-1227

DÉLÉAGE
Yan Deschamps (S) 819 215-9173

FERME-NEUVE
Philippe Bélanger (S).....819 808-9706
Benoît Papineau (S).....819 587-4736
Jean-Maurice Papineau (S+AS)..819 587-3360

GATINEAU
Jimmy Charron (S).....819 665-2093
Mario Fréchette (AA).....819 661-1158

GRACEFIELD
André Cousineau (S) 819 463-3262
Serge Rice (S) 819 463-2362

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE
Sandy McRae (AA).....819 242-6177

HAWKESBURY
Luc Simard (AS) 613 551-0087

HUBERDEAU
Marco Prévost (AS).....450 660-0571

HUNTINGDON
Korey Côté (S).....450 374-5699

KAZABAZUA
Corey Gabie (S).....819 665-5211
Jason Gabie (S) 819 962-2509
Robert Gabie (S).....819 775-6798

KIAMIKA
Marco Houle (S) 819 660-4718
Mario Houle (S) 819 585-2928

LAC-DES-ÉCORCES
Joël Labelle (S) 819 744-1760
Tommy Lamarche (S).....819 660-0720
Émile St-Pierre (S) 819 440-9433

LAC-DU-CERF
Roch Gougeon (S).....819 440-9195

L'ANGE-GARDIEN
Éric Thom (AA).....819 281-5155
Transport HL Villeneuve (AA) 819 281-5815

LA PÊCHE
Yvon Mayer (S) 819 456-2505

L'ASCENSION
Michel Doré (S).....819 275-7674
Fernand Perrier (S).....819 275-2558

LAURIERVILLE
Simon-Étienne
Carbonneau (AS).....418 334-6913

LOCHABER-OUEST
Éric Latour (AA) 819 773-2631
Robert Molloy (AA) 819 986-8821

LOW
Foresterie Fran-Bo (S)
René Charron.....819 664-0966

MAGOG
Étienne Mongeau (S).....819 919-4367

MANIWAKI
Simon Hubert (S+AS).....819 441-7396

MONTEBELLO
Martin Lavergne (S).....819 790-0651

MONT-LAURIER
Pascal Bertrand (S) 819 623-7229
Martin Boisclair (S).....819 660-0732
Zak Boucher-Lauzon (S).....819 660-1831
Normand Brisebois.....819 623-6785
Pascal Brisebois (S).....819 623-4006
Steve Dicaire (S).....819 440-7139
Lévis Diotte (S) 819 623-1599
Simon Diotte (AS).....819 623-2997
Luc Filion (S) 819 440-4212
Robert Fleurant (S) 819 436-2888
Yves Gauthier (S) 819 623-5324
Keven Groulx (S) 819 499-1465
Guillaume Guénette (S) 819 421-3282
KM Transport (S)
Keven Paquette.....819 660-0461
Alain Léonard (S).....819 623-5929
Mielke et fils (S).....819 440-6338
Keven Paquette (S) 819 660-2992
Yves Paquette (S).....819 660-0134
Francis Piché (S) 819 440-9520
Pascal Pilon (S).....819 951-7256
Sylvain Roussel (S).....819 660-1399
Service sanitaire Cloutier
Sylvain Vaillancourt.....819 623-5014
PJ St-Louis (S+AS) 819 623-3905
Loys Thomas (S) 819 440-7838
Patrice Turpin (S).....819 623-0634

MONTPELLIER
Jean-Luc Labelle (S).....819 981-1045
Éric Robson (S).....819 230-7372

MONT-SAINT-MICHEL
Pascal Leboeuf (S) 819 587-4770
Yan Lévesque (S).....819 587-4076

MONT-TREMBLANT
Jody Miller (AA).....819 429-4059
Daniel Perreault (S) 819 425-5995
Georges Provost (AS).....819 425-8274

MULGRAVE-ET-DERRY
Marianne Labre (AA).....819 986-9173

NAMUR
H. Leggett et fils 2000 inc. (S+AS)
Sébastien Paquette.....819 712-1335

NOMININGUE
Jean-Guy Bruneau (S).....819 278-1468
Patrick Heafey (S) 819 430-2308
Jean-Philippe Thibault 819 278-5345
Gabriel Varennes (S).....819 278-7057

NOTRE-DAME-DU-LAUS
Jean-Claude Gougeon (S+AS)..819 661-1012
Rémi St-Louis (S) 819 213-4330

PAPINEAUVILLE
Steve Mougeot (S).....819 664-9231

RIVIÈRE-ROUGE
Marcel Gareau (S).....819 275-7970
Martin Gareau (S).....819 275-3987
Narcisse Gargantini
et fils excavation (S).....819 275-2345
Nicolas Gargantini (S) 819 278-7108
Jean-Claude Neault (S) 819 278-5802
Sylvain Perrier (S+AS).....819 278-5888

SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES
Ghislain Diotte (S).....819 440-5547
Jude Diotte (S) 819 597-2671
Daniel Filion (AS) 819 597-4269
Yves Pilon (S).....819 597-2824

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN
Pascal Lalonde (S) 819 981-0552
Guy Leduc (S).....819 983-8030
Michel Leduc (S).....819 773-7716
Stéphane Rheault (AA).....819 775-0986
Daniel Robitaille (S) 819 598-5406
Benoît Trudeau (S) 819 983-1260

SAINT-DONAT
Michel Vaillancourt (AA).....819 323-6203

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Karl Chalifoux (AA).....819 321-7384

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
Paul Binette (S).....514 838-4071

SAINTE-ANNE-DU-LAC
Steve Lévesque (S).....819 586-2772

SAINT-ÉMILE-DE-SUFFOLK
Patrick Bélisle (S).....819 981-0848

SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE
Martin Durand (S).....450 271-5257

SAINTE-SOPHIE
Alain Lahaie (S+AA) 450 304-3300

SAINT-HIPPOLYTE
Danny Lemay (AA) 514 778-6412

SAINT-JEAN-DE-MATHA
Ghyslain Roy (AA).....450 898-9627

SHAWVILLE
Ralph Lang (S) 613 324-0133

VAL-DES-BOIS
Jean Lauzon (S) 819 454-2667

VAL-DES-MONTS
Alain Miron (S+AA) 819 457-4955
Bruno Miron (S) 819 775-1703

WENTWORTH-NORD
Steve Baril (AA) 514 712-1868

WICKHAM
Michel Noël (S).....819 314-1788

WINDSOR
Frank Logan et fils (S+AS) 819 845-4901

LÉGENDE

Abréviations entre parenthèses spécifiant le type d'ensemble camion-remorque

- **S** camion avec remorque standard
- **AS** camion auto-chargeur avec remorque standard
- **AA** camion auto-chargeur avec remorque articulée « *pop-trailer* »

En vertu du Règlement no 8084, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation de payer une contribution annuelle de base de 230 $ à notre association. Nous vous conseillons de choisir un transporteur déjà membre avant le choix de tout autre transporteur.

C.P. 12, succursale Val-Barrette, Lac-des-Écorces J0W 1Y0 • 819.585.3081 • www.transporteursboisprive.ca

Hélène Marcoux-Filion

Ingénieure Forestière

240, mtée Plouffe Nord, C.P. 15, Lac-des-Écorces (Qc) J0W 1H0
Tél. : ***819 660-3184*** • Courriel : h.marcoux-filion@outlook.com

Conseillère en aménagement multiressource de forêt privée (projets forestiers, acéricoles et fauniques)

Agent de livraison accrédité pour tous les programmes d'aide financière liés à la forêt privée

- **Services**
  - services conseil personnalisés
  - plan d'aménagement forestier et prescriptions sylvicoles
  - demandes d'aide financière
  - planification et suivi de travaux
  - attestation de potentiel d'érablière pour demande de contingent acéricole
- **Œuvrant dans le domaine depuis 1985.**
- **Territoire desservi :** Hautes-Laurentides

Visitez notre site internet

www.carrefourindustrielldg.com

Boyaux hydrauliques de marque Gates
Huiles et lubrifiants
Outillage

1280, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier (Qc) J9L 1M7
819-623-6636

Contactez-nous, on peut vous aider!

Lachute
450 562-1126

Gatineau
819 986-1031

TERRA-BOIS
COOPÉRATIVE
PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS
GROUPEMENT FORESTIER

Profitez des divers programmes d'aide et des avantages fiscaux

terra-bois.qc.ca